

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2023



Publié le 06 AVR. 2023

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 28 mars 2023
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2023_034

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : M. Laurent MICHON

OBJET
DON DE VÉHICULE À
L'ASSOCIATION DES
SECOURISTES DE LA
CROIX BLANCHE

Etaient présents :
M. COCHET, M. TOLLET, Mme MAINAND, M. THEVENOT, M. COUTURIER, Mme
BLACHERE, M. JOUBERT, Mme WEBANCK, M. CIAPPARA, Mme HAMZAOUI, M.
MICHON, Mme FRIOLL, Mme GOYER, M. DIALLO, Mme CRESPIY, Mme DEL PINO, Mme
GUGLIELMI, M. BALANCHE, Mme BRAC DE LA PERRIERE, Mme COTON, Mme
CHANDIA, M. GUERIN, M. PROTHERY, M. JUENET, M. MANINI, M. KRIEF, M. JOINT,
Mme LE CARPENTIER, M. FAIVRE, M. ATTAR BAYROU, M. MATTEUCCI, M.
TROTIGNON, Mme GEHIN
M. TAKI (par proc. à M. TOLLET), Mme LINARES (par proc. à M. THEVENOT), Mme
CORRENT (par proc. à M. MICHON), Mme BILLA (par proc. à Mme MAINAND), M.
GILLARD (par proc. à M. TROTIGNON), Mme HEMAIN (par proc. à Mme LE
CARPENTIER), M. DEYGAS (par proc. à M. COUTURIER), Mme VERNAY (par proc. à
Mme BLACHERE), M. AURELLE (par proc. à M. JOUBERT)

Etai(en)t absent(s) :
M. HABERLE

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le 06 AVR. 2023

Identifiant de l'Acte :

069-216900340-20230403-D2023_034-DE

Rapport de : Isabelle MAINAND

La Fédération des Secouristes de la Croix-Blanche est présente dans 65 départements sur le territoire métropolitain mais aussi dans les départements et territoires d'Outre Mer, soit 188 associations locales.

Sur le territoire de Caluire et Cuire, l'Association de la Croix-Blanche participe aux manifestations de la Ville pour proposer des postes de secours. Une dizaine de postes sont ainsi proposés pour des événements emblématiques tels que le Repas de l'amitié, le Forum des associations ou le 14 juillet. En contrepartie de ces interventions, la Ville met à disposition de l'Association un local au 23 Montée des Forts pour entreposer du matériel, organiser des réunions et dispenser des formations.

Pour mener à bien ses activités, l'Association dispose d'un véhicule vieillissant. Elle cherche donc à le remplacer et sollicite la Commune à cet effet.

Compte tenu du service rendu par l'Association, il est proposé de lui faire don d'un véhicule de marque Ford Transit qui n'est plus en état de servir pour les services municipaux.

La valeur du véhicule est estimée à 4 000 €. Les frais de remise en état seront à la charge de l'Association.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 42 voix pour,

- D'APPROUVER le don d'un véhicule Ford Transit à l'Association des secouristes de la Croix-Blanche.



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 06 AVR. 2023
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE
Philippe COCHET



DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.